



Fiches-labels

## Ecolabel européen - produits textiles

**Résumé des critères :** Interdit ou limite des substances nocives, réduit les émissions dans l'air et l'eau, impose des mesures d'efficacité énergétique et des critères de qualité.



Ecolabel\_EU

### Nom officiel

Label écologique de l'Union européenne pour produits textiles (Ecolabel européen ou fleur européenne)

### Produits concernés

Vêtements ; accessoires (au moins 80% de textile) ; textiles d'intérieur ; fibres, fils, tissus et tricots ; éléments non textiles comme les boutons, fermetures éclair ou membranes ; produits d'entretien ou articles de cuisine en tissu.

### Portée du label

Environnement, Santé, Social

### Critères du label

L'écolabel européen est principalement un label environnemental qui a pour but de réduire les émissions dans l'air et dans l'eau.

Il peut s'appliquer aux fibres naturelles, synthétiques ou artificielles comme le lyocell, le modal et la viscose.

Il n'exige pas que les fibres naturelles soient à 100% issues de l'agriculture biologique, mais certains vêtements en coton ou autres fibres naturelles doivent contenir un pourcentage minimum soit de coton bio, soit de coton cultivé en lutte intégrée. Par exemple, les vêtements pour enfants de moins de 3 ans doivent contenir minimum 95% de coton biologique. L'utilisation de coton OGM est fort restreint mais n'est pas entièrement bannie.

Parmi les substances nocives qui sont interdites figurent certains pesticides (pour le coton non bio), des substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction ou très problématiques pour l'environnement. Certaines dérogations sont cependant prévues.

D'autres substances nocives sont limitées. Idem pour les substances émises dans l'air et dans l'eau : elles ne peuvent pas dépasser certaines limites. Pour le polyester, une teneur minimale en fibres PET recyclées est exigée.

Le label demande également aux fabricants d'appliquer des mesures d'efficacité énergétique, de traiter les eaux usées et de garantir certains critères de qualité. Par exemple, le vêtement ne doit pas trop rétrécir, les couleurs doivent être bien stables à la lumière ou bien résister aux lavages.

Au niveau des critères sociaux, les normes fondamentales de l'OIT doivent être respectées et le sablage des jeans est interdit.

## **Lien vers les critères / le référentiel en ligne**

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32014D0350>

## **Qui est « derrière » ce label ?**

Label écologique officiel de l'Union Européenne

## **Contrôle indépendant**

En Belgique, le label est contrôlé par le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

## **Avis d'écoconso**

L'écolabel européen nous garantit principalement un article textile dont la production sera moins polluante : elle produira moins d'émissions dans l'air et dans l'eau. L'article sera aussi plus respectueux de notre santé : bon nombre de substances nocives sont interdites et les résidus contenus dans le vêtement seront limités.

Le label prévoit cependant des exceptions pour certaines substances nocives qui sont moins faciles à exclure ou à remplacer par des alternatives. Le label est donc moins exigeant qu'un label comme GOTS.

On trouve des articles labellisés comme des essuies de bain ou de vaisselle dans certaines grandes surfaces.

## Références écoconso

Fiche conseil n° 65 : [Le label écologique européen pour le linge de lit et les t-shirts](#)

## Lien vers catalogue de produits labellisés disponibles sur le marché belge

<http://ec.europa.eu/ecat/>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | [info@ecoconso.be](mailto:info@ecoconso.be) | [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

**Source URL:** <https://www.ecoconso.be/content/ecolabel-europeen-produits-textiles>